



- 27 AGENTS À L'HORIZON DE JUIN 2027 :

L'ÉQUATION EST DÉJÀ INSOLUBLE...

Centre Pénitentiaire de Caen

Depuis de nombreux mois, **L'UFAP UNSa JUSTICE** du CP de Caen alerte sur la situation préoccupante des effectifs de notre établissement.

Départs en retraite, postes non couverts, mutations à venir : *les signaux d'alerte sont aujourd'hui au rouge.*

Et pourtant, malgré nos alertes répétées, la situation continue de se dégrader.

À l'horizon de juin 2027, le CP de Caen pourrait connaître un déficit de l'ordre de 27 personnels de surveillance.

Il est clair que la prochaine mobilité de printemps du CEA sera scrutée avec la plus grande attention.

Si aucune ouverture de postes n'est proposée pour le CP de Caen, nous irons droit à la catastrophe, mais non pas sans réaction de la part de notre Organisation et des Personnels.

Avec de tels niveaux d'effectifs, **les personnels de surveillance ne pourront plus assurer l'ensemble des missions qui leur sont confiées.**

Derrière ces vacances de postes, il y a des agents qui enchaînent les journées, les nuits, les rappels, les heures supplémentaires et les changements d'organisation.

Derrière ces chiffres, il y a aussi **des conditions de travail qui se dégradent et une vie familiale toujours plus difficile à concilier avec les contraintes professionnelles.**

Depuis **plus de 30 ans**, **L'UFAP UNSa JUSTICE** revendique la reconnaissance d'Etablissements Spécialisés Adaptés et le CP de CAEN doit être reconnu comme tel.

**Aujourd'hui plus que jamais, cette revendication prend tout son sens.
un ESA ne peut pas être une simple modification d'étiquette,
il doit être accompagné des moyens humains nécessaires.**

L'UFAP UNSa JUSTICE revendique donc :

- **Le remplacement des départs à la retraite et la couverture des postes vacants.**

L'UFAP UNSa JUSTICE du CP de Caen dénonce également certaines pratiques locales consistant à **opposer les personnels des équipes dédiées à ceux des services de journée.**

Cette méthode ne fait avancer personne.

Elle divise les personnels, fragilise le collectif et ne règle absolument aucun problème d'effectifs.

À l'UFAP UNSa JUSTICE du CP de Caen, nous refusons cette conception du syndicalisme.

Nous ne mettrons jamais les personnels en concurrence les uns avec les autres.

Les personnels des équipes dédiées ont des droits.

Les personnels des services de journée ont des droits.

Tous les personnels ont droit au respect, à la considération et à des conditions de travail dignes.

C'est en défendant **l'ensemble des personnels**, toutes catégories et tous services confondus, que nous ferons avancer le CP de Caen.

L'UFAP UNSa JUSTICE du CP de Caen n'est pas là pour faire du bruit, mais pour obtenir des résultats et c'est ce que chacun devrait savoir faire.

L'UFAP UNSa JUSTICE du CP de Caen n'est pas là que depuis deux ans et ne découvre pas, que maintenant, l'établissement...

Notre Organisation est implantée, engagée et revendicative.

Nous continuerons à faire **notre travail syndical**, avec constance et détermination, en portant les revendications des personnels auprès de la Direction locale, de la DISP GO et de la DGAP.

Nous ne tomberons pas dans le piège des querelles de personnes ou des divisions entre services.

Notre priorité reste et restera les personnels, toutes catégories confondues

Parce que derrière chaque poste vacant, il y a un agent qui manque.

Et derrière chaque agent qui manque, ce sont **des collègues qui travaillent davantage et des familles qui en subissent directement les conséquences.**

L'UFAP UNSa JUSTICE, une présence quotidienne ...

Caen le, 12 Août 2026
Le secrétaire local
B.BRASME